

ARMES : ÇA DOIT CHANGER !

LES CARMES

ités chroniques, deal de stupéfiants au grand jour... Le projet de transformation urbaine initié par la Ville
ans dans le quartier des Carmes suffira-t-il à enrayer le sentiment d'insécurité latent qui y sévit ? **BENJAMIN VASSET**

Lé, l'ancien, tu veux fu-
mer ? » C'est par cette
interpellation fort peu
courtoise -eu égard à la
l'âge qui le caractérise- que
de ces lignes s'est fait hé-
ju'à son tour dans la rue des
Il n'est évidemment pas le seul
u proposer, à la vue de tous,
grammes de drogue plus ou
uce, mais la scène, et sa re-
e, témoignent du climat très
er qui enveloppe ce quartier
l'Orléans.

icitations à consommer des
es illicites étaient l'unique inci-
nmise à des heures avancées de
, cela pourrait encore tenir du
Sauf qu'elles s'accompagnent,
s, d'ivresses manifestes sur la
lique, de vitrines cassées ou de
nts prolongés dès lors que la
rte le bout de son nez. Au jardin
-Boucher, devenu pour certains
aire de toxicos », des mamans
ent à faire gambader leurs bouts
« afin d'éviter les rencontres fort
t la rue des Carmes est, en outre,
e régulier d'agressions verbales
iation des (jeunes) femmes qui
ent ou descendent l'artère sans
mander à personne. De compli-



Le chantier de transformation urbanistique du quartier Carmes a commencé. Suffisant pour faire reculer les problèmes d'insécurité ?

ments dérangeants en réflexions gra-
veleuses, tout l'arsenal du dragueur de
rue lourdingue et oppressant est déversé
selon l'humeur du moment. Il y a celles
qui prennent leur courage à deux mains
et affrontent les quolibets salaces. Il y a
aussi celles qui en ont marre et prennent
parfois peur, allant même jusqu'à quitter
ces lieux où elles habitent. En décembre,
une ex-riveraine du secteur nous confiait
qu'elle avait été contrainte de déména-
ger pour cause de « problèmes » ren-
contrés dans la rue des Carmes. Arrivée
dans la cité johannique début septembre,
elle ne pensait pas qu'un quartier situé
dans le plein centre-ville pouvait être le
décor d'un pareil déferlement de bêtise
humaine.

« AVANT, C'ÉTAIT LE BRONX »

Les vieux habitants du secteur datent la
dégradation de l'atmosphère ambiante

au début des années 90, lorsqu'un ou
deux magasins de fripes bon marché
s'y sont implantés. « *Petit à petit, c'est
devenu un lieu interlope*, affirme Oli-
vier Morant, président de l'association
Carmes-Villages. *Il y a eu un effet de
paupérisation du quartier et ce senti-
ment que se fondait une vraie rupture
dans le centre-ville, et ce même jusque
dans son peuplement.* » Certains se
rappellent de bagarres violentes et de
règlements de compte croquignolés
dans une rue qui était encore livrée, à
cette époque, au règne de la circulation
automobile. « *C'était vraiment la zone,
des mecs se battaient au couteau* »,
raconte un riverain. Depuis l'arrivée du
tram notamment, l'avis général est que
« *cela va beaucoup mieux* ». Lorsqu'un
particulier cherche un logement dans
le secteur, les propriétaires lui stipulent
d'ailleurs qu'il « *n'y a pas d'agressions*

physiques » dans la rue, même à la nuit
tombée. Et que le danger potentiel vien-
drait même plutôt des rues adjacentes,
comme la rue d'Illiers, délaissée par des
caméras de vidéo-protection.

De son bureau de l'Hôtel Groslot, Olivier
Geffroy, le maire adjoint à la Sécurité
Publique, constate que la « *pression* »
mise par les autorités a déplacé les
problèmes de la place De Gaulle vers
la rue Porte Saint-Jean : l'élu dit d'ail-
leurs y avoir tout récemment installé
une caméra de vidéo-protection sup-
plémentaire. Il explique que cette op-
tion a émergé lors de la réunion d'une
« cellule de veille » créé l'an dernier,
et composée de riverains, d'habitants,
de bailleurs sociaux et de membres de
la Police Nationale, laquelle se réunit
« *deux à trois fois par an* » (voir par ail-
leurs). Mais en 2017, et alors que la Ville
a présenté l'an dernier son grand projet

chiffre

4

le nombre d'interpellations
usages de stupéfiants réalisées
à la Police Municipale d'Orléans
dans le secteur « Carmes » en 2016.
contre 15 dans le secteur « Gare »,
à Saint-Marceau, 4 aux Blossières,
à l'Argonne.

formation urbaine du quartier, accepter qu'une jeune femme ainte de fuir le secteur parce it ces fameux « emmerde-quotidien » qu'Olivier Carré a uloir bannir de sa ville ? Pas es problématiques, Olivier se cache pas derrière son : « Nous devons reprendre e de ce quartier et essayer er un mouvement inverse, fermement. C'est nous qui tre ces gens en insécurité. »

RITÉ PASSE OMMERCE

la mairie d'Orléans mise donc é sur la transformation ur-ée par la ZAC Carmes-Made-antier de rénovation a com- a un an : la première pierre e édifice qui pourrait être dans 7 à 8 ans, et qui sera emettre de l'ordre urbain et tout court » dans le quartier, ormule employée par Olivier anvier 2016. Ce dessein sera rojet de l'actuel maire d'Or-ime la rénovation des quais de ité pour Serge Grouard et la ligne du tramway le fut pour re Sueur. Après de longues : bataille administrative et ju- livier Carré est celui par qui la est arrivée : il y a un an, tous ent de la quasi-unanimité avec ut accueillie la nouvelle selon e projet allait enfin pouvoir er...

ilitation et la métamorphose ôpital Porte-Madeleine, avec d'une antenne de l'université tion, entre autres, d'une mai- sale, apparaît comme la clé de rojet. Cette future « mini-ville ille », est, dans l'esprit de la un des éléments qui devrait s problèmes d'insécurité. Le ement du Conservatoire, éga- révu dans les murs de l'ancien evrait aussi contribuer à don- autre couleur au quartier. Par a Ville veut attirer des artistes mmerces oeuvrant dans l'art re. Cela suppose une nouvelle ue commerciale dans une rue l'instant, exceptées les bou- l'artisan d'art Benoît Vieubled, éatrice Florence Gossec, de

L'Atelier du Piano de Christine Marty, ou les vitraux d'art de Vitrail & Co, les magasins de ce type ne sont pas encore majoritaires. « Nous voulons mettre le pied à l'étrier et faciliter les conditions de reprise pour implanter ce type de commerces, mais ceux-ci doivent proposer un modèle économique viable », insiste François Foussier, maire adjoint en charge du commerce. Une sorte de galerie d'artisans est plébiscitée par la Ville, qui dit avoir reçu en fin d'année dernière « trois-quatre dossiers intéressants, dont deux le sont particulièrement. »

NÉGOCIATIONS EN COURS

La Ville, par l'intermédiaire de la SEMDO, a notamment préempté plus de 1 000 m² sur la partie sud de la rue, où une enseigne locomotive devrait s'installer. Dans le domaine de la culture là aussi ? « Ça peut, comme ça peut être de l'alimentaire, affirme François Foussier. Pour l'instant, aucune ne s'est

« NOUS ALLONS METTRE CES GENS EN INSÉCURITÉ »

Olivier Geffroy, maire-adjoint
à la Sécurité Publique

positionnée. Ce n'est pas facile, car la modification du projet initial fait qu'on doit jongler avec pas mal de contraintes techniques, comme des murs porteurs qu'on ne peut pas bouger. » Sur le côté nord de la rue, la Ville préempte également, en restant « vigilant » sur les dossiers en négociation. « On regarde ça de très près, parce que pour certains propriétaires, il peut être facile de dire « on vend », en attendant juste que la mairie préempte en réaction. Je veux dire à ceux-là : « y a pas marqué « pigeon »... », prévient François Foussier. Plus largement, l'idée est aussi, selon un système de vases communicants, de favoriser le départ de certains commerces qui ne correspondraient pas au futur état d'esprit de la rue et du quartier. Récemment, deux shoarmas ont ainsi quitté la rue des Carmes : l'un s'est installé à Neuville-aux-Bois, tandis que l'autre a complètement changé de mé-

« NE PAS STIGMATISER »

Les habitants des Carmes qui y résident depuis longtemps et chérissent leurs quartiers n'aiment pas trop que les médias appuient sur l'aspect « insécuritaire » -pour faire un néologisme- de la rue et de ses alentours. « Dans l'imaginaire collectif, c'est une rue très stigmatisante, indique Olivier Marchant, de l'association Carmes-Village. Il y a des problèmes, oui, mais il faut aussi comprendre le côté populaire du quartier. Et précisons quand même qu'une des plus grandes fortunes du Loiret habite rue de Limare... »

tier. Une mutation apte à faire diminuer l'insécurité ? « Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac », répond François Foussier, tandis qu'au Palais de Justice, où l'on est fréquemment confronté aux problèmes drainés par le quartier des Carmes, on regarde pourtant cette évolution d'un bon œil. « Pour nettoyer un lieu, il faut d'abord favoriser l'économie légale, glisse un magistrat. Et donc ne pas favoriser l'installation de fast-food... » Ce n'est évidemment pas parce qu'on fait commerce dans le salade-tomates-oignons que l'on est une plaque tournante du trafic de shit. D'ailleurs, dans la rue des Carmes, c'est L'Hippocarmes, pour ne pas le citer, qui revient dans les conversations comme l'un des « points noirs » de l'artère. Et à une autre échelle, plusieurs commerces ont signalé aux autorités des deals à l'intérieur même de leur magasin.

PEUR DU GENDARME

En attendant la transformation urbaine du quartier, les problèmes de trafic de stupéfiants demeurent donc. Si du côté du Parquet, on relève, sans indicateurs

formels, que « la situation s'est nettement améliorée » depuis quelques années, Olivier Geffroy ajoute que les forces de police municipale qu'il chapeaute sont massivement mobilisées pour tenter d'endiguer ce petit commerce à ciel ouvert. « On passe au moins six heures par jour dans ce secteur, qui est le plus grand consommateur de présence policière, assure Olivier Geffroy. L'an dernier, on a procédé à plus de 100 interpellations, entre les stupés ou les rixes entre gens un peu excités. » Il n'y a pas besoin de décompter leurs passages à l'heure pour voir qu'en effet, les véhicules de la Police Municipale circulent bel et bien dans le quartier. Sauf qu'il y a un an, la mairie avait annoncé vouloir procéder à une augmentation des patrouilles pédestres notamment. Et pour certains riverains, c'est là qu'est l'os : les municipaux « passent en voiture mais n'en descendent pas », entend-on en bruit de fond... Insuffisant pour activer, selon certains riverains, une vraie peur du gendarme. « Si les riverains jugent que ces patrouilles pédestres ne sont pas suffisantes, je



Christine Marty et Oliver Marchant, de l'association Carmes-Village.



« On dit rue des Carmes ?
Ripe, oui. Mais... »

», soutient le maire adjoint à
té publique. Mais encore une
la réalité des choses et ce qui
nti. Il faut trouver un équilibre
s patrouilles et la couverture
ne plus large. Et ces hommes
i besoin, en cas d'intervention,
l'appui d'un véhicule assez ra-
t. » Olivier Marchant, de l'as-
Carmes-Village, lance de son
idée alternative : « Je l'avais
à Olivier Geffroy en septembre
a mairie possède des locaux
ue, pourquoi ne pourrait-on pas
une antenne de police de proxi-

mité ? Je sais qu'il s'agit d'un dossier
compliqué, mais j'aimerais que la Ville
y réfléchisse. Ça aurait de la gueule et
cela montrerait une vraie volonté poli-
tique... » Une requête à laquelle répond
Olivier Geffroy : « c'est une idée que je
comprends tout à fait, qui peut avoir
du sens, mais pour l'instant, le poste de
police est à l'Hôtel de Ville, et les per-
sonnels sont à deux-trois minutes de la
rue des Carmes. Nous avons plus intérêt
à favoriser la dynamique commerciale
dans ce quartier dans les bâtiments que
nous possédons. »

« JE NE SUIS PAS MADAME SOLEIL ! »

En attendant, Olivier Geffroy affine
les contours d'une coopération étroite
entre la Police Municipale, la Police Na-
tionale et la Police Judiciaire, réfutant
ainsi une certaine forme de laisser-faire
sur le sujet, impression partagée par
certains habitants (voir par ailleurs).
« On ne lâche pas le terrain, se défend
l'élu. D'ailleurs, si on le relâche, ça va se
voir tout de suite. Après, les résultats
ne sont pas toujours visibles, mais il y
a d'un côté la clameur publique et de
l'autre, le travail d'enquête judiciaire. Et
une enquête approfondie, cela demande
de mettre des noms, des heures, d'avoir
des photos... Moi, je considère qu'il y a
eu des résultats. Dans ce quartier, la
PJ a mis le paquet. » D'autre part, la
nature ayant horreur du vide, elle se

renouvelle d'elle-même assez vite : un
revendeur confondu et écroué laissera
une place vacante, qui sera dans un laps
de temps plus ou moins long comblée
par un « collègue » ou un concurrent. En
outre, ce n'est pas tant le petit dealer
de rue qui intéresse la Justice que la ou
les filières dont il est le dernier maillon
de la chaîne. « Si vous voulez couper
le robinet, il faut taper plus haut »,
résume Olivier Geffroy. Au Parquet
d'Orléans, on ne dit pas mieux : « Pour
les « petits », on répond toujours par
des comparutions immédiates. Mais les
gros dossiers d'information sont limi-
tés. Parce qu'ils demandent du temps
et que nous sommes déjà submergés... »
Pour exemple, le 14 mars prochain, dix
prévenus passeront en jugement pour
une affaire de trafics de stupéfiants
dans l'Orléanais. « Et elle remonte à
3-4 ans », soupire un magistrat. « La
police fait son travail, elle arrête les
dealers, mais la Justice les remet en
liberté ! », s'agace toutefois un commer-
çant exaspéré. « Vous attrapez un type
avec quelques grammes de substance,
ça ne va pas très loin, répond Olivier
Geffroy. Que l'on soit parfois déçu de
la réponse pénale qui est donnée, c'est
possible : bien sûr, on aimerait que ces
gens soient plus longtemps hors d'état
de nuire. Mais je trouve que le Procureur
de la République fait des réquisi-
tions plutôt sévères... »

Les enjeux et leurs réponses actuelles
et futures étant posées, les Carmes
et leurs alentours changeront-ils vrai-
ment de visage dans les années à ve-
nir ? « Tout cela va disparaître, avance,
convaincu, Olivier Geffroy. Le climat va
changer, on va créer une nouvelle vie
de quartier. » Quand tout cela sera-t-il
visible et mesurable ? « Le point de bas-
cule, je ne sais pas quand il interviendra,
continue l'élu. Je ne suis pas madame
Soleil, mais il aura lieu, c'est évident... »
Chez certains riverains, on souscrit à
ces considérations plutôt optimistes.
« On habite dans un quartier d'avenir »,
estime ainsi Christine Marty, gérante
de L'Atelier du Piano, qui commerce

« RAMENER DE L'ORDRE URBAIN ET DE L'ORDRE TOUT COURT »

Olivier Carré, maire d'Orléans

aux Carmes depuis plus de trente ans.
Comme elle, beaucoup tablent d'ailleurs
sur une métamorphose qui prendrait
exemple sur celle opérée, il y a plusieurs
années, dans le quartier Bourgogne et
de la Charpenterie, réputé à l'époque
pour être un vrai « coupe-gorge. » ●



clairage

LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

is l'effort conjoint qui sera mené pour transformer le quartier, la
e contre l'habitat indigne est un enjeu majeur. Il y a un an, Olivier
ré l'érigeait d'ailleurs comme l'une de ses priorités. Au quotidien,
t le Service Communal d'Hygiène et de Santé qui intervient en
avec d'autres acteurs comme l'ARS ou la CAF pour traiter cette
blématique. « Son rôle est de caractériser les infractions aux
les de salubrité et de sécurité publiques et de mettre en œuvre les
cédures spécifiques pour faire cesser la situation d'indignité, explique-
i en mairie. Cela peut aller d'un simple courrier de rappel pour les
ngements mineurs à la réalisation de travaux d'office à la charge
ropriétaire, jusqu'à la mise en interdiction temporaire ou définitive
abiter les lieux. » Si la Ville annonce privilégier la méthode douce et la
solution à l'amiable » avec les propriétaires, Olivier Geffroy, le maire-
oint à la Sécurité Publique indique que « des procédures coercitives
déjà été engagées » dans le secteur contre des propriétaires « le plus
vent négligeant ou indécents et intéressés par la rentabilité d'une
iration immobilière », dit-on dans les services, avant de lancer : « Les
itables marchands de sommeil restent des cas isolés dans la ville. »

Des riverains pointent cependant une situation inversée : celle où les
propriétaires sont « parfois pris en otage par des dealers et malfrats
peu scrupuleux » qui mettent la pression pour faire traîner ou reculer
des travaux qui les inciteraient à quitter leur nid certes insalubre, mais
douillet.

En 2016, les services de la Ville, saisis par des « organismes oeuvrant
sur le terrain » ou « sur plainte directe », ont procédé à l'inspection de
138 logements sur l'ensemble d'Orléans. « Mais la principale difficulté,
disent-ils, reste d'identifier ces logements dont les occupants, souvent
vulnérables, rechignent bien souvent à se plaindre par peur de perdre
leur logement ou tout simplement par méconnaissance de leurs droits.
Trop souvent, le départ des locataires ou la réalisation de petits travaux
permettent d'échapper temporairement à la procédure. C'est pourquoi
la Ville et la Métropole viennent de lancer une étude pré-opérationnelle
pour mettre en œuvre une opération programmée d'amélioration de
l'habitat renouvellement urbain sur le quartier Carmes pour renforcer
les moyens d'intervention incitatifs et coercitifs, afin de requalifier de
manière générale et pérenne l'habitat sur ce secteur », prévient la Ville.



gnage

« VOUS NE POUVEZ PAS SAVOIR COMBIEN ÇA FRUSTRE... »

En octobre 2014 pour mettre en alerte sur les problèmes rencontrés du côté de la rue Porte Saint-Jean, un membre du collectif Carmes-Madeleine-Saint-Jean fait part du « *très fort sentiment d'abandon* » ressenti par les riverains.

Un peu plus de deux ans, le collectif Carmes-Madeleine-Saint-Jean, en haut de la rue des Carmes, pour exprimer « *son inquiétude et sa préoccupation quant à l'évolution de la rue Porte-Saint-Jean, en plein centre d'Orléans*. » Dépôts sauvages sur les trottoirs, problèmes d'insécurité, pollution... Sur le site internet créé à l'occasion par les habitants du quartier, on peut lire une exaspération à plusieurs bandes. Deux ans plus tard, celle-ci est toujours vive, même si le collectif reconnaît des évolutions positives. « *Un certain nombre de coup d'efforts ont été faits pour ramasser ces dépôts sauvages et pour améliorer l'hygiène*, note l'un des membres. *Par rapport au niveau où l'on était, on peut dire qu'on est revenu de loin, et que les perspectives à moyen ou long terme sont plutôt encourageantes.* »

Le collectif a aussi été à la fameuse cellule de veille mise en avant par Olivier Geffroy, le maire, qui réclame pourtant un avancement des travaux rue Porte Saint-Jean dans le cadre de la transformation urbanistique du quartier. « *Ils sont allés débiter début 2020, et ce n'est pas possible*, poursuit un membre du collectif. *Le quartier est quand même d'une entrée de ville qui connaît de gros problèmes. Si on n'a rien entendu, on fera une pétition.* » Autre demande pressante : que cesse la « *philosophie commerciale développée par la Ville dans la rue des Carmes et prolongée dans rue Porte Saint-Jean* », où se sont agrégés « *énormément*

de commerces identitaires et communautaires. » Mais ce qui met le plus en pétard le collectif, c'est l'absence de réponse de la Justice. « *La Procureur de la République d'Orléans n'a pas voulu participer à la cellule de veille qui a été mise en place. Nous avons écrit plusieurs fois au Parquet, nous n'avons eu aucune réponse. On n'a pas même pas le sentiment de l'écoute...* » S'adjoint ici l'impression que les délinquants bénéficient d'une certaine forme d'impunité judiciaire. « *Le problème, c'est que certains dealers interpellés n'ont pas de papiers. Ils sont envoyés dans un centre de rétention administrative, puis présentés face à un juge qui se trouve devant un imbroglio juridique. Quelques temps plus tard, ces dealers reviennent. C'est scandaleux. Vous ne pouvez pas savoir comment ça frustre les gens. Mais malheureusement, c'est un problème qui dépasse la rue des Carmes.* »

Devant cette récrimination à double détente, le collectif a un temps pensé « *attaquer l'Etat* » pour manquement à l'un de ses devoirs régaliens, sur le modèle de ce qu'a fait une association d'habitants de la Goutte d'Or, à Paris. Assignés en Justice pour « *carences fautive dans leur mission de protection de la sécurité de la tranquillité* » et « *rupture d'égalité* », la Ville de Paris et l'Etat avaient été condamnés, en mai dernier, à verser 5 000 € aux habitants en réparation du préjudice subi.



URGENCE

20 MILLIONS DE PERSONNES MENACÉES PAR LA FAMINE
AU NIGERIA,
SOUDAN DU SUD,
SOMALIE,
ET YÉMEN.

**#MENACEFAMINE
AGISSEZ MAINTENANT**

ACTION CONTRE LA FAIM

DONS PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN LIGNE
: WWW.ACTIONCONTRELAFAIM.ORG

OU ADRESSÉS PAR CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE :

ACTION CONTRE LA FAIM

CORNÉ DE L'AFRIQUE - LIBRE RÉPONSE 11 217 - 75017 PARIS